

le chant du Merle

vivre au Merlerault

Bulletin municipal de la commune du **Merlerault** (Orne)



à la une

Démolition de la Laiterie Deschamps

Les travaux de **démolition** partielle de l'ancienne laiterie DESCHAMPS, rue de la Gare, ont démarré au mois de septembre. En tant que friche industrielle, l'opération comporte plusieurs étapes préalables à sa déconstruction. Une étude d'ingénierie a été menée par un cabinet spécialisé dans le domaine : AD Conseil. Ce dernier assure la maîtrise d'œuvre de l'opération. Côté exécution, c'est la société IPODEC, filiale de

Veolia, qui a été retenue lors de l'appel d'offre. L'entreprise VALGO, en sous-traitance, exécute le désamiantage et la dépollution. Cette opération est achevée, le curage et la préparation de la démolition sont en cours. S'en suivra la phase de déconstruction mécanique puis les travaux de finitions (remblaiement de la plateforme...). Pour rappel, ce projet lancé sous la mandature 2014/2020, en partenariat

avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN), consiste à démolir partiellement les locaux de l'ancienne laiterie pour convertir cet espace en parking desservant la salle des sports. Puis à moyen terme, de réhabiliter la partie conservée en local pour le service technique communal.

URGENCES et numéros utiles

Urgences (par téléphone portable)	112
Samu	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

Eau (Saur)	02 50 72 40 09
Service d'urgence	
Gaz (Antargaz)	08 01 01 07 07
Service d'urgence	
Dentiste de garde	02 33 31 97 09
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h	

TARIFIFS 2021 LOCATION DE SALLE

Salle des fêtes

1/2 journée sans cuisine	65 €
1/2 journée avec cuisine	100 €
1 journée sans chauffage	150 €
1 journée avec chauffage	180 €
Week-end sans chauffage	250 €
Week-end avec chauffage	300 €
Caution de garantie (chèque)	150 €

Les Halles

Halles sans vaisselle	30 €
Halles avec vaisselle	40 €

Les conteneurs ne sont pas des décharges !

Les aires de conteneurs à déchets ne se sont pas des décharges sauvages. De nombreux déchets déposés aux pieds des conteneurs attirent une multitude de nuisibles.

Ces actes d'incivilités sont sanctionnables !

Les encombrants, les végétaux ou les cartons doivent être portés à la déchetterie.



Déchetterie intercommunale

ZA du Moulin à Vent

Ouverture :

le lundi et jeudi	de 9 h 00 à 12 h 00
le mercredi et vendredi	de 14 h 00 à 18 h 00
le samedi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

vie pratique

Mairie

5 place de l'Hôtel-de-Ville
61240 Le Merlerault
Tel : 02 33 35 42 67
Mail : mairie.lerlerault@wanadoo.fr
Web : www.lerlerault.fr



Ouverture :

Le lundi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00
Le mardi	de 9 h 00 à 12 h 00
Le mercredi	de 9 h 00 à 12 h 00
Le jeudi	de 9 h 00 à 12 h 00
Le vendredi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

CDC VAM

Siège de Vimoutiers

15 rue Pernelle - BP 98
61120 Vimoutiers
Tel : 02 33 67 54 85
Mail : contact@cdcvm.fr
Web : www.cdcvm.fr



Ouverture :

Du lundi au vendredi	de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
-------------------------	--

Médiathèque

Musée Ruchon-Morin

5 place de l'Hôtel-de-Ville
61240 Le Merlerault
Tel : 02 33 12 56 36 (site de Vimoutiers)
Mail : mediatheque@cdcvm.fr

Ouverture :

Le mardi, réservé à l'accueil des scolaires	
Le mercredi	de 14 h 00 à 16 h 00
Le jeudi	de 10 h 00 à 12 h 00

Maison France Services

Maison de santé et de services
2^{ème} étage



Place de l'Hôtel-de-Ville
61240 Le Merlerault

Tel : 02 33 67 19 41

Mail : franceservicesvimoutiers@cdcvm.fr

Ouverture :

Le lundi	de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00
Le mercredi	de 8 h 30 à 12 h 30
Le vendredi	de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00

Marché hebdomadaire

Chaque jeudi, place de l'Hôtel-de-Ville



www.lerlerault.fr



commune du merlerault

Bruits de voisinage

Les tondeuses à gazon et autres outils à moteur peuvent causer une gêne. Des règles de bon voisinage existent pour préserver la tranquillité de la vie à la campagne.

Quand réaliser mes travaux d'extérieur ? (Arrêté préfectoral du 7 août 2007)

en semaine	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
le samedi	de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
le dimanche et jours fériés	de 10 h 00 à 12 h 00

Nos amis les bêtes...

La divagation des animaux ainsi que les déjections canines sur le domaine public communal sont interdites et répréhensibles !



Arrêtés municipaux n°2021-14 et 2021-15

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !

Arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2016

Particuliers, collectivités, entreprises sont concernés.

Déchets visés : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagages et de débroussaillages, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins...

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et respectueuses de la qualité de l'air existent : Le compostage plus domestique, le broyage et le paillage, a déchetterie

Autorisations et dérogations possibles pour les brûlages liés aux activités agricoles et forestières et à l'entretien des propriétés ayant une superficie supérieure à 5 000m² ;

Etat civil 2021...

La commune a enregistré :

7 Décès - 5 Naissances - 0 Mariage

le chant du Merle

vivre au Merlerault

L'INFORMATION MUNICIPALE

Le bulletin de la commune du Merlerault / Parution semestrielle des informations communales n°13 - décembre 2021.

Directeur de la publication : Martine Gressant (mairie) / Commission communication et événements : Christine Hervé (responsable), Sylvie Theblin, Bessy Mairé, Huguette Cougé et Matthias Gressant.
Conception : Mairie du Merlerault / Impression : SARL Graphy / Tirage : 500 exemplaires / Crédits photos : Ouest France et Réveil Normand

Vous avez des idées d'articles à faire paraître, envoyez-les à : mairie-lerlerault@wanadoo.fr

à la une

1 Laiterie Deschamps

vie pratique

2-3 Infos pratiques

3 Le mot du maire

vie municipale

4-5 Votre nouvelle équipe munic.

6-7 Les échos du conseil

7-8 Les actions de la municipalité

L'interco et nous

10 La CDC VAM

11 Les compétences

11 La Maison France Services

vie communale

12 à 15 La vie communale

vie associative

16 à 23 Tour d'horizon de nos associations

nécrologie

24 Décès de Guy Séjourné,

Décès de Lucien Guillard

25 à 27 Décès de Michel Poullain, son témoignage du 18/09/44

agenda

28 L'agenda des manifestations

Le mot du maire

Il y a déjà plus d'un an que la nouvelle municipalité s'installait. Elle avait pris pour engagement de mieux communiquer. Son action est double avec la création d'un site Internet en ligne depuis plusieurs mois, régulièrement abondé, et aujourd'hui, ce bulletin municipal, fruit de la commission communication, que je vous invite à parcourir.

Il y a déjà plus d'un an, la crise sanitaire bouleversait notre quotidien. On découvrait des expressions davantage connues de nos aînés : couvre-feu, confinement, attestation de déplacement, toutes réduisant nos libertés, avec pour vocation de protéger notre santé.

En avril, sous l'impulsion de la CDC VAM, la vaccination a été mise en place au Merlerault, mobilisant des élus de la commune et aussi ceux des communes alentours, des professionnels de santé, du personnel communal, tous unis pour une santé de proximité.

L'après-covid de l'été a laissé place à une dynamique économique. Le commerce et l'artisanat ont profité d'installations, de reprises et de projets. L'immobilier a été actif, avec des acquisitions dans le bâti ancien dans le bourg et la campagne, et de la construction neuve relancée dans le lotissement communal.

Les associations nombreuses se sont à nouveau réunies, reformées, retrouvant leurs lieux dans l'espace public, stimulant le lien social, trop longtemps endormi.

Mais à l'instant, une nouvelle vague resurgit, alors ajustons nos masques, reprenons les gestes barrières, activons les passe sanitaires ou les tests salivaires. Le virus n'a pas dit son dernier mot, nous allons le braver presque par habitude, mais comme il le faut pour que cette fin d'année soit réussie. La pandémie a laissé des traces, fragilisé la santé, et aussi modifié des fonctionnements d'équipements, comme à la station d'épuration avec l'injection de lait de chaux, qui se traduira par une hausse du coût du tarif assainissement collectif.

Et pourtant, on peut se réjouir qu'en une année, la municipalité a mis en œuvre des travaux anciens et nouveaux :

- l'aménagement d'un chemin piétonnier, longeant le pôle enfance,

- l'enfouissement du réseau électrique et la pose de lanternes, rue de Sées, en associant les riverains qui ont accepté les conventions de pose,

- l'emblématique laiterie Deschamps, en cours de désamiantage puis démolition partielle, avec le choix du conseil de supprimer la partie en façade de rue, située dans le périmètre Sevezo gaz, mais conservant le reste du bâtiment déjà utilisé par les services techniques, et accolé à la salle de sports.

- la réhabilitation complète d'un pavillon communal, travaux d'entretien d'appartements de la gendarmerie, équipement au tennis extérieur, prochainement l'adressage en lien avec la fibre annoncée pour 2023, la régulation des pigeons, la révision de contrats de dératisation et aussi l'achat de nouvelles illuminations pour Noël.

Dans les pages suivantes, vous avez la présentation du conseil municipal. Au sein de ce conseil, les commissions sont actives avec la participation régulière de ses membres, et des dossiers abordés. En logique démocratique, et en finalité du travail, les sujets sont à nouveau présentés à l'assemblée, s'ensuivent des votes et délibérations.

Je termine par un vent d'optimisme, de renaissance après cet enfermement contraint, de confiance envers les élus, et l'envie de servir les habitants présents et nouveaux du Merlerault. En attendant la prochaine revue, je vous souhaite de bien terminer cette année, de protéger votre santé, et vous donne rendez-vous dès maintenant aux vœux de la municipalité 2022.

Martine GRESSANT

Transport à la demande avec RESO'AP ...

Destiné aux personnes :

- à mobilité réduite autonome,
- sans permis de conduire,
- en insertion, recherche d'emploi,

Pour bénéficier du dispositif, il faut d'abord s'inscrire :

Appelez au 02 43 39 44 49

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires (sauf Noël et août) de 8h00 à 18h00, et accueille dans les locaux du pôle enfance les enfants de 3 à 14 ans.

Pôle Enfance – Route de Montmarcé



LES ECOLES

Ecole publique -

RPI Le Merlerault/ Nonant-le-Pin

Ecole Maternelle Jeanne MORIN

Ecole Primaire Ernest MILLET

Pôle Enfance – Route de Montmarcé

61240 LE MERLERAULT

Tel : 02 33 67 54 85

Mail : ce.0610529u@ac-caen.fr

Route de Gacé

61240 NONANT-LE-PIN

Tel : 02 33 39 97 45

Mail : ce.0610554w@ac-caen.fr



Ecole privée -

Ecole Saint-Joseph

14 Route d'Echauffour

61240 LE MERLERAULT

Tel : 02.33.35.41.27

Mail : ecolestjo.merlerault@orange.fr



Site web de l'école : ecolestjolemerlerault.e-monsite.com



Ouest-France

Votre nouvelle équipe municipale

Il y a un peu plus d'un an, le nouveau conseil municipal s'est réuni le 3 juillet 2020 pour élire le maire et ses adjoints. Martine Gressant a été réélue. Elle est accompagnée pour ce mandat de trois adjoints : Matthias Gressant, 1^{er} adjoint, Huguette Coug , 2^{ me} adjointe et Alain Moussay, 3^{ me} adjoint.



De gauche   droite : Alain Moussay (3^{ me} adjoint), Martine Gressant (maire), Huguette Coug  (2^{ me} adjointe) et Matthias Gressant (1^{er} adjoint).

Ouest-France

Quel est le r le du conseil municipal ?

Le conseil municipal est  lu pour six ans. Le nombre de conseillers est fix  en fonction de la population. Au Merlerault, il y a 15 conseillers, dont le maire et les 3 adjoints. Le conseil repr sente les habitants et g re par ses d lib rations les affaires de la commune. Il  met des avis sur tous les sujets d'int r t local : budget, compte administratif, travaux, patrimoine communal ...

Quelles sont les missions du maire ?

Il b n ficie d'une double casquette, il est   la fois agent de l' tat et agent de la commune. En tant qu'agent de l' tat, le maire remplit des fonctions administratives (publication des lois et r glements, organisation des  lections...) et il exerce des fonctions dans le domaine judiciaire en tant qu'officier d' tat civil et officier de police judiciaire.

Et celles des adjoints ?

Les adjoints ont pour mission de mettre le maire dans les meilleurs dispositions pour exercer pleinement son mandat. Ils sont charg s d'assumer des fonctions que le maire leur confie, et  ventuellement de suppl er ce dernier en cas d'emp chement.

Qui repr sente la commune   la CDC VAM ?

Sur les 70 conseillers communautaires, notre commune en compte trois. C'est le maire et les deux premiers adjoints qui occupent ces si ges.

Sept commissions communales

Ces commissions ont pour but de traiter les sujets et projets par th matiques afin de les pr senter et les soumettre au vote lors des s ances de l'organe d lib rant (le conseil municipal).

Elles sont mises en place en d but de mandat et compos es d'un responsable et de plusieurs membres conseillers volontaires.

Le maire est le pr sident de droit de toutes les commissions.

1. Finances

Membres : Benoit Leurette (responsable), Huguette Coug , Christine Herv , Matthias Gressant.

Sujets : Budget, appel d'offre, personnel, acquisition d' quipements.

2. Sports, jeunesse et animation

Membres : Huguette Coug  (responsable), Matthias Gressant, Bessy Mairet, Annick Bousset.

Sujets : Suivi et accompagnement des associations, affaires scolaires (avec CDC), biblioth que (avec CDC).

3. Finagaz, PCS et DICRIM

Membres : Alain Moussay (responsable), Huguette Coug , Alexandre Lacour, Matthias Gressant.

Sujets : Site Gaz (PPRT), Plan Communal de Sauvegarde (PCS), Document Risques Majeurs (DICRIM).

4. Infrastructures communales et environnement

Membres : Matthias Gressant (responsable), Benoit Leurette, Alexandre Lacour, Olga Fontaine, Alain Moussay, Annick Bousset.

Sujets : Voirie (avec CDC), chemins (avec CDC), urbanisme (avec CDC), am nagement du territoire, r seaux divers, complexe sportif, courts de tennis, cimeti re, fleurissement.

5. Communication et  v nements

Membres : Christine Herv  (responsable), Bessy Mairet, Sylvie Theblin, Huguette Coug , Matthias Gressant.

Sujets : Site Internet, bulletin municipal, Facebook, protocoles comm moratifs, d corations de No l,  v nements de la municipalit  (inaugurations, v ux, feu d'artifice...).

6. B timent communaux

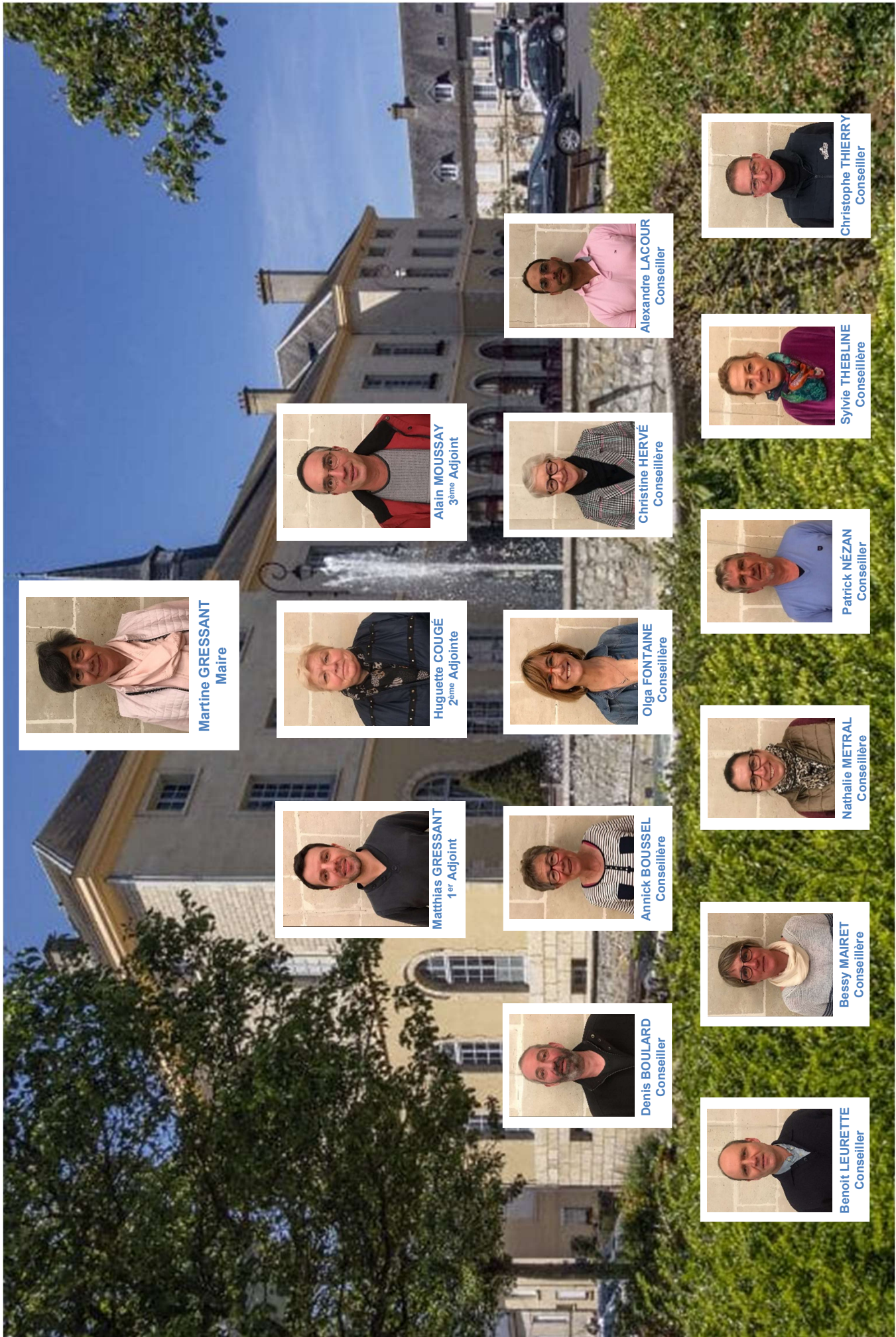
Membres : Alain Moussay (responsable), Huguette Coug , Christine Herv , Matthias Gressant, Sylvie Theblin, Bessy Mairet, Nathalie Metral.

Sujets : Logements communaux, ancienne  cole, gendarmerie, h tel-de-ville et ses annexes,  glise, salle des sports, locales communaux, s curit  incendie et accessibilit  PMR des b timents publics.

7. Affaires sociales, CCAS et sant 

Membres : Annick Bousset (responsable), Bessy Mairet, Christine Herv , Huguette Coug , Nathalie Metral, Sylvie Theblin.

Sujets : Affaires sociales, centre communal d'action sociale (CCAS), sant  et d veloppement de la maison de sant  (partenaires CDC et CD61), solidarit  sur le territoire, attribution des logements communaux.



Martine GRESSANT
Maire

Huguette COUGÉ
2^{ème} Adjointe

Matthias GRESSANT
1^{er} Adjoint

Alain MOUSSAY
3^{ème} Adjoint

Denis BOULARD
Conseiller

Annick BOUSSEL
Conseillère

Olga FONTAINE
Conseillère

Christine HERVE
Conseillère

Alexandre LACOUR
Conseiller

Benoît LEURETTE
Conseiller

Bessy MAIRET
Conseillère

Nathalie METRAL
Conseillère

Patrick NEZAN
Conseiller

Sylvie THEBLINE
Conseillère

Christophe THIERRY
Conseiller

Délegués Communautaires : Martine GRESSANT, Maire / Matthias GRESSANT, 1^{er} Adjoint / Huguette COUGÉ, 2^{ème} Adjointe.

Délegués SIA des terres du Haut Bassin du Don (ruisseau St-Martin) : Benoît LEURETTE, titulaire / Matthias GRESSANT, Suppléant.

Délegués SIAEP Le Merlaut (syndicat d'eau potable) : Matthias GRESSANT, titulaire / Bessy MAIRET, titulaire / Benoît LEURETTE, suppléant / Christine HERVÉ, suppléante.

Délegués TE61 (syndicat d'électrification) : Alain MOUSSAY, titulaire / Annick BOUSSEL, suppléante.

Les échos du conseil

L'intégralité des procès-verbaux des séances du conseil municipal peut être consultée à la mairie ou sur le site internet de la commune : www.lemerlerault.fr, rubrique Conseil Municipal.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité sauf mention contraire.

Conseil municipal du 10 juin 2021

Devis pour complément de travaux TE61 rue de Sées

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que suite à une réunion de chantier avec le TE 61, il a été vu que le candélabre prévu devant le hangar communal étant proche du bord de la chaussée du fait du débord du toit, donc la nécessité de poser un arceau de sécurité d'un montant de 257.41 € HT soit 308.89 € TTC. De plus Madame le Maire propose une prise festive placée sur le candélabre en début de Rue de Sées pour accrocher une illumination de Noël d'un montant de 137.00 € HT soit 164.40 € TTC.

Covid 19 – Evacuation des boues

Madame le Maire rappelle que par arrêté ministériel du 30 avril 2020, la valorisation agricole des boues non hygiénisées est interdite. Madame le Maire propose un process de chaulage des boues qui s'effectue en deux phases avec des analyses intermédiaires. Pour permettre cette opération, il faut d'abord évacuer des boues environ 20m² vers une autre collectivité voulant les recevoir par la signature d'une convention. Madame le Maire propose un premier devis de 2 900.00 € HT soit 3 480.00 € TTC pour l'installation d'une colonne sèche pour le dépotage de la chaux.

Puis un second devis de 7 798.00 € HT soit 8 577.00€ TTC pour l'injection du lait de chaux et les différents éléments de l'opération.

Covid 19, le casse-tête des boues...

Les raisons des répercussions sur la facture des abonnés.

Chaque année, les boues issues des stations de traitement des eaux usées doivent être évacuées. Elles sont majoritairement utilisées en agriculture, dans le but d'apporter aux sols de la matière organique et des éléments fertilisants.

Cependant, en raison de la crise du Covid, un arrêté ministériel oblige à stopper les épandages de boues d'épuration « brutes », non hygiénisées, produites au cours de la période épidémique de Covid-19 puisque que le virus peut se retrouver dans les selles, et donc en bout de chaîne, dans les boues, le principal rejet de la station d'épuration.

Par conséquent, la commune comme toutes les communes équipées d'un réseau d'assainissement collectif avec station d'épuration doit réaliser cette hygiénisation. Elle a du investir pour procéder à une extension d'infrastructure en équipant son silo à boues d'un système de traitement par chaulage (mise en œuvre de chaux vive dans les boues). Son cout s'élève à environ **12 235 €TTC**.

Bassin d'épandage de la Station d'épuration

Madame le Maire explique au conseil qu'une opération d'entretien des bassins d'épandage de la station d'épuration est nécessaire. L'opération consiste au curage des bassins et au colmatage ponctuel de la digue. Deux entreprises ont été sollicitées. Le conseil retient le devis de l'entreprise LAWSON pour un montant de 1 630.00 € HT soit 1 956.00 € TTC.

Travaux Enedis

Madame le maire indique que des conventions de servitudes et de mise à disposition doivent être signées avec ENEDIS pour des travaux sur les parcelles communales :

- AM 128, AM 41 (Les Cahouettes)
- AB 419, AB 422 (Le Bourg Est)
- AB 262, AB 436 (La Poste)
- AB 162 (Route de Paris)

Adressage communal

Madame le Maire expose au conseil que l'adressage sera nécessaire pour le déploiement de la fibre, pour aider les secours à localiser les interventions. La mission consiste à compléter l'existant dans le bourg et de créer des noms de rues et des numéros dans les différents lieux dits. Trois prestataires ont été sollicités,

Le Conseil Municipal choisit la société ATMA pour réaliser l'adressage communal pour un montant de 1 200 €TTC.

Maitrise de la population de pigeons

Madame le Maire rappelle que la commission infrastructures communales et environnement a souvent travaillé sur la problématique de l'invasion de pigeons. Mme le maire propose d'opter pour une opération de capture agréée sur une durée de 1an par la société « Normandie Dératisation ». Le conseil valide la proposition pour un montant de 4 800€TTC

Organisation du bureau de vote des élections départementales et régionales 2021

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil que la fonction d'assesseur est une obligation pour tous les conseillers municipaux et fait référence à l'article L.2121-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui stipule « tout membre d'un conseil municipal qui, sans excuse valable, a refusé de remplir une des fonctions qui lui sont dévolues par les lois, est déclaré démissionnaire par le tribunal administratif. »

Illuminations de Noël

Le conseil municipal valide le devis proposé par la commission Communication et Evénements portant sur l'acquisition de matériel pour l'année 2021 d'un montant 4 555,00 €HT soit 5 466€ TTC auprès du fournisseur DECOLUM

Informations et questions diverses

- La balayeuse voirie effectuera six passages cette année
- Le centre de vaccination éphémère du Merlerault a permis de vacciner environ 700 personnes
- Appel d'offre EPFN Laiterie : une seule offre est parvenue.
- Il est rapporté que les voitures stationnent sur les pelouses dans le lotissement ouest.
- Il est informé qu'il n'y aura pas de feu d'artifice le 13 juillet 2021.

Conseil municipal du 9 septembre 2021

Complément aux subventions

Mme. le Maire rappelle que la commune exerce la compétence sociale, donc l'ADMR se tourne vers elle en remplacement de La CDC et sollicite une subvention de 600€ ou 800€. Le conseil accorde à l'ADMR une subvention d'un montant de 700€.

(Pour : 8 / Contre : 0 / Abstention : 2)

Fonds de concours voirie 2019-2020

Mme le Maire explique, qu'en 2018, la CDC a demandé aux communes une participation financière de 20% (fonds de concours) pour les travaux de voirie en section investissement.

Deux voiries réalisées :

- La Voie Communale n° 223 lieu dit « La Barre » : Rechargement de la couche de roulement sur 530 ML ;

- Le Trottoir de l'Allée des Hortensias : Gestion du pluvial, réfection d'un caniveau à grille reprise.

Montant global des travaux réalisés : 17 82,44 € HT soit un fond de concours à payer de 3 416,49 €HT.

Approbation du RPQS

Mme le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement :

<http://www.services.eaufrance.fr/>

Tarifs assainissement 2022

Au vu de la nouvelle réglementation imposée par l'Etat suite aux mesures COVID-19, concernant l'hygiénisation des boues avant épandage et des frais engendrés sur la station d'épuration dont l'acquisition d'une colonne sèche et l'injection de lait de chaux, Madame le Maire propose de revoir les tarifs assainissement.

Le Conseil Municipal fixe aux montants les tarifs de redevance à :

- Abonnement : 6,25€/mois soit 75€/an
- Consommation : 1,90€/ m3

Créance irrécouvrable assainissement

Le Conseil Municipal accepte d'admettre en non-valeur un dossier de dettes irrécouvrables de 367,91 €.

TE 61 – Eclairage public Route de Montmarcé (RD733)

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à signer la convention du TE61 pour engager les travaux d'éclairage public de la DRD733, voie d'accès au Pôle enfance intercommunal

Défibrillateur Complexe Guy JEAN

Il est proposé au Conseil d'équiper le complexe sportif d'un défibrillateur pour un montant de 2015,14 € TTC. Une subvention DETR sera sollicitée au préalable de cet achat.

Informations

Les travaux de la Laiterie ont commencé le 6 septembre 2021

Conseil municipal du 18 novembre 2021

Territoire Energie Orne (TE61)

Pour répondre aux enjeux liés à la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 Aout 2015. Le TE61 a modifié ses statuts. Cette modification des statuts doit être présentée à l'assemblée délibérante des communes adhérentes (conseil municipal) et faire l'objet d'une délibération.

Centre de Gestion (CDG 61)

Depuis le 1er Mai 2020, les employeurs publics doivent mettre en place un dispositif de signalement. Le CDG61 avec 3 autres CDG normands propose un service mutualisé ayant pour objet la mise en œuvre d'une mission de signalement du harcèlement avec confidentialité, neutralité et objectivité. Mme le maire propose d'adhérer au service proposé par le CDG61.

Modification du contrat de dératiation

Mme le maire propose au conseil municipal de revoir le contrat annuel de dératiation pour étendre l'action du dératiseur EMPG à : 3 interventions sur zones de conteneurs + 2 interventions sur les égouts.

Montant du contrat = 914,12 € HT.

Commission Bâtiments Communaux

- La Gendarmerie a été construite en 1992. Les châssis de toit présentent un état de vétusté avancé, voir très avancé pour certains éléments. La commission propose au conseil de remplacer 24 châssis de toit (vélux). Deux entreprises ont été sollicitées. Le conseil retient le devis de l'entreprise MOUSSAY pour un montant de 21 517,60€ HT soit 23 669,36€ TTC*.

*A. Moussay a quitté la séance pour ce vote

- Mme le maire informe que l'ensemble des VMC des logements ont été remplacé d'urgence par l'entreprise JREG pour un montant 1 716,00 €HT soit 1 887,62 €TTC

- Un devis a également été sollicité auprès de JREG pour effectuer des travaux d'électricité dans le local communal rue de la gare (tableau général, points lumineux et prises). L'ensemble pour un montant de 1460 €HT soit 1 607,08 €TTC. Offre acceptée par le conseil

- La commission propose l'intervention d'une entreprise spécialisée pour procéder au nettoyage des impostes vitrées de l'Hotel-de-Ville. La société Netto-Decor a présenté une offre de 988,30 €HT soit 1185,96 €TTC. Offre acceptée par le conseil.

- Mme le maire informe que le conseil doit solliciter l'avis de la préfète pour procéder à la « désaffectation » de l'ancienne école publique et pouvoir par la suite requalifier ce bien ou y définir un projet.

Commission « Affaires Sociales »

- La commission a travaillé sur un règlement du CCAS pour faciliter les décisions du maire :

Colis alimentaire : fixé pour une période de 3 mois à 5 € par mois / Voyage scolaire : 20 € par enfant / Solidarité Logement (énergie) : 10 à 25 % maxi du montant demandé, plafonné à 100 €.

- Un colis de Noël sera distribué aux + de 80ans. Colis d'env. 20€ de produits issus de commerce local.

- Le logement communal rue Yotte est toujours vacant.

Assainissement collectif

Mme le maire propose que les usagers reçoivent une seule facture englobant Eau Potable + Eaux Usées, ceci par convention signée entre Commune et la SAUR à raison de 2.10 € HT. (Facturation par la SAUR)

1 Abstention

Subventions 2021

Le conseil délibère et accorde à :

- Familles Rurales : 400 € + 300 € (Sub. Except.)
- Comité des fêtes : 600 € pour 2021

Les actions de la Municipalité

Depuis sa prise de mandat en juillet 2020, la nouvelle équipe municipale a déjà engagé plusieurs actions pour améliorer le cadre de vie des habitants. D'autres travaux sont en cours ou seront engagés prochainement, parmi eux, la déconstruction d'îlots bâtis dégradés en cœur de bourg dans le but de procéder une opération de revitalisation urbaine mais également à plus court terme, la sécurisation piétonne de l'accès au pôle enfance intercommunal ou encore l'aménagement d'un parking desservant la salle des sports...

Les actions réalisées...

Requalification d'un chemin communal en sentier piétonnier

Septembre 2020. Aménagement du chemin communal longeant le pôle enfance intercommunal par le sud avec pour objectif qu'une partie usagers piétons empreinte cette liaison douce au détriment des voies à forte circulation (RD926).

Ce chemin est exclusivement réservé aux piétons (promeneurs, usagers du pôle enfance...) et dispose, de part et d'autre, d'une barrière sélective de service pour permettre l'accès aux engins d'entretien.

➤ **Coût de l'opération : 23 269 € TTC**



Avant travaux



Après travaux

Réhabilitation d'un logement communal route de Granville



➤ **Coût de l'opération : env. 20 000 € TTC**

Février 2021. Adopté lors du dernier conseil municipal de l'année 2020, la municipalité a entrepris des travaux de rénovation sur le logement communal route de Granville devenu vacant :

- Remplacement des menuiseries bois vieillissantes par des éléments PVC,
- Mise aux normes complète de l'installation électrique,
- Travaux d'embellissement intérieur (peinture, cuisine aménagée, revêtements de sol souple...)

Création du site internet de la commune



➤ **Coût de l'opération : 3 642,00 € TTC**

Avril 2021. Le site internet communal a pour but d'améliorer la communication entre la mairie et ses habitants et apporter ainsi une plus grande visibilité à l'ensemble de ses acteurs locaux : entrepreneurs, associations, bénévoles, agents des collectivités...

Ce support permet d'offrir une vitrine à notre village mettant en avant son cadre de vie, ses infrastructures et ses services.

En parallèle, la municipalité a associé à ce nouvel outil, une page Facebook intitulée « Commune du Merlerault » afin de relayer et étendre encore d'avantage la visibilité de son contenu par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Rendez vous sur : www.lemerlerault.fr

Effacement des réseaux et éclairage public de la rue de Sées

Mai 2021. Les travaux d'effacement des réseaux de la rue de Sées avec requalification de l'éclairage public ont été initiés lors de la précédente mandature par le Territoire Énergie Orne (TE61), syndicat chargé de la distribution de l'électricité sur le territoire.

La nouvelle municipalité a finalisé le projet et a travaillé pour obtenir les dernières conventions d'intervention en domaine privé afin de lancer la phase travaux. Ces derniers ont été réalisés par l'entreprise SPIE, mandatée par le TE61.

Réceptionnés en octobre dernier, ces travaux ont été très bien accueillis par les riverains, ravis du résultat final.

➤ **Coût de l'opération : 47 347 € TTC à charge de la commune**



Acquisition d'un micro-tracteur communal avec système de broyage et d'élagage

Juin 2021. Acquisition d'un micro-tracteur avec chargeur frontal associé à un système d'élagage-débroussaillage pour permettre aux agents d'augmenter leur capacité d'intervention.

Cet outil améliore de façon générale les conditions de travail des agents sur l'entretien courant. Exemples : taille des haies et talus du complexe sportif, broyage des digues de l'épandage de la station d'épuration, etc.

De plus, cet équipement permet à la commune de gagner en autonomie vis-à-vis de certains travaux urgents. Exemple : petits terrassements, broyage sur talus ou élagage de certaines haies pour dégagement de visibilité en carrefour...

➤ **Coût de l'opération : 48 120 € TTC**



Les actions à venir...

Plusieurs opérations sont engagées pour les mois à venir :

- Création d'un éclairage public route de Montmarcé (RD733)...
- Consultation des entreprises puis lancement des travaux d'aménagement de voirie pour la sécurisation piétonne de l'accès au pôle enfance intercommunal...
- Après réception des travaux de démolition partielle de la Laiterie Deschamps, lancement de l'étude d'aménagement du parking desservant la salle des sports...
- Remplacement de l'ensemble des châssis de toit des logements de la brigade de gendarmerie...
- Lancement des études d'ingénierie de déconstruction en cœur de bourg par EPFN...



La CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault



La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Appartenant historiquement à la CDC du Pays du Merlerault au milieu des années 1990 puis à la CDC des Vallées du Merlerault au début des années 2010, né de la fusion avec la CDC de la Vallée de la Risle, Le Merlerault a intégré en 2017, la grande CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault regroupant ainsi trois communautés de communes historiques :

- La CDC du pays du Camembert
- La CDC de la Région de Gacé
- La CDC des Vallées du Merlerault

La CDC VAM regroupe 15335 habitants répartis sur 46 communes. Son territoire atteint près de 532 Km² de superficie. Notre CDC fait partie du pôle d'Equilibre Territorial et Rural du pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche.

Le Conseil Communautaire :

- 70 délégués communautaires
- 1 président
- 11 vice-présidents
- 22 membres du bureau
- 13 commissions

Le Bureau :

C'est une instance d'examen et d'arbitrage, il prépare et instruit les dossiers qui seront soumis au vote en Conseil Communautaire. Il se réunit en général la semaine qui précède l'assemblée communautaire.

Il se compose du président et des vices-présidents, des maires des bourgs centre de Vimoutiers, Nonant-le-Pin, Le Merlerault, Sap-en-Auge dès lors qu'ils ne sont pas vice-présidents, et 5 membres conseillers communautaires.

Le président et les vices-présidents...



Le Réveil Normand

- A** ▪ Président : Mr Sébastien GOURDEL (*Vimoutiers*)
- B** ▪ 1er VP (Finances): Mr Jean GRIMBERT (*Gacé*)
- C** ▪ 2ème VP (Affaire Scolaires et Ressources Humaines) : Mr Gérard ROSÉ (*Sap-en-Auge*)
- D** ▪ 3ème VP (Développement Économique) : Mme Martine GRESSANT (*Le Merlerault*)
- E** ▪ 4ème VP (Tourisme, Chemin de randonnée et Culture) : Mr Stéphane DIF (*Gacé*)
- F** ▪ 5ème VP (Service à la population et aux mobilités) : Mme Agnès LAIGRE (*Guerquesalles*)
- G** ▪ 6ème VP (Enfance et Petite-enfance) : Mme Marie-Christine LIARD (*Vimoutiers*)
- H** ▪ 7ème VP (Gestion des Déchets) : Mr Philippe BIGOT (*Sainte-Gauburge*)
- I** ▪ 8ème VP (Voirie) : Mr Michel BIGOT (*Vimoutiers*)
- J** ▪ 9ème VP (Bâtiments) : Mr Paul LANGLOIS (*Le Ménil-Vicomte*)
- K** ▪ 10ème VP (Urbanisme) : Mr Karim BOUNAB (*Le Renouard*)
- L** ▪ 11ème VP (Transition environnemental) : Mr Christophe BIGNON (*Avernes-St-Gourgon*)

Les principales compétences exercées par la CDC VAM

ENVIRONNEMENT & URBANISME

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Plan local d'urbanisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Service d'assainissement non collectif (SPANC)
- Réflexion et action dans le domaine de la transition énergétique
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

ECONOMIE

- Création et gestion des parcs d'activité
- Soutien au maintien et au développement de l'activité commerciale
- Promotion du tourisme

VOIRIE

- Création, aménagement et entretien des voiries communales d'intérêt communautaire
- Entretien des fossés, et des dépendances verte des voies communales d'intérêt communautaire

SCOLAIRE

- Construction, entretien et fonctionnement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Péri-scolaire : cantine, garderie, service de transports...
- Financement d'activités
- Etablissement privée : Prise en charge des dépenses de fonctionnement dans les conditions fixées par les contrats d'association.

CULTURE ET SPORTS

- Gestion des médiathèques et des musées
- Saisons culturelle
- Ecole de musique
- Construction, et fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire.

La Communauté de Communes agit dans le cadre de domaines **bien définis et limités qu'on appelle des compétences** et qui sont précisément définies dans ses statuts. Celles-ci sont agencées par la collectivité **sous forme de commissions sous l'égide d'un.e vice-président.e.**

Notre CDC a choisi d'exercer non seulement les compétences obligatoires qui lui reviennent, mais a décidé de prendre en charge également un maximum de compétences optionnelles et facultatives afin de remplir au mieux son rôle de structure de projet et de développement.

SOLIDARITE

- **Logement :**
Institution d'aides financières dans le cadre d'OPAH ou tout autres,
- **Enfance :**
 - ✓ Création, gestion des structures multi-accueil pour la petite enfance
 - ✓ Relais Assistantes Maternelles
 - ✓ Création, gestion et investissement des centres de loisirs sans hébergement
- **Mobilité :**
Mise en place d'un Service de Transport à la Demande sur l'ensemble du territoire, dans le cadre d'une délégation de compétence de la Région.
- **Maison France Services :**
Création et gestion de France services et définition des obligations de service public y afférentes
- **Santé :**
Création, aménagement, entretien des établissements publics recevant les professionnels de santé,

AUTRES DOMAINES

- Entretien des chemins dits « chemins de randonnée »
- Création, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Au Merlerault, une maison France Services

Entant que pôle secondaire principal, notre commune a la chance de bénéficier sur son territoire d'une **Maison France Services**.

Cette dernière est située au 2^{ème} étage de la maison de santé et services, et son accueil est assuré par Corinne Fay, agent de la CDC.

C'est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé logement, énergie...

La CDC VAM assure la gestion de ces maisons et en définit les obligations de service public y afférentes en application de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Maison de santé et de services :

2^{ème} étage
Place de l'Hôtel-de-Ville
61240 Le Merlerault
Tel : 02 33 67 19 41
Mail : franceservicesvimoutiers@cdcvam.fr

Ouverture :

Le lundi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 00 à 17 h 00
Le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30
Le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 00 à 17 h 00



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Du côté des commerces...

« Le Pari » de Julien et Gonzague

Depuis le 1er juillet, le PMU de la commune est passé du 37 au 38, rue du 18 Septembre, juste en face du bar Le Trotteur qui l'hébergeait jusque-là.

Edwige Chéron, propriétaire du tabac, bibelots, papeterie depuis six ans, est partie à la retraite et est repartie dans l'Eure. Le commerce a été repris par deux associés, Julien Demaudouit et Gonzague Baijot, sous l'enseigne Le Pari : « **Nous avons décidé, avec mon associé, de baptiser ce commerce « Le Pari », pari sportif, pari hippique, pari sur l'avenir... ».**

C'est Julien, qui assure la gestion du magasin, assisté de Sandra, leur salariée. Une salle a été aménagée pour permettre aux parieurs de jouer en toute tranquillité.

Les services proposés sont conservés : tabac, jeux à gratter, bibelots, papeterie, cadeaux, bijoux. De nouveaux services sont disponibles : café, jus de fruits, cigarette électronique, confiserie, sélection de vins, sandwicherie le midi.


Dans un premier temps, l'objectif du Pari est de développer le PMU avec la projection des courses à la journée.



Julien Demaudouit, associé du Pari

Le Pari. Ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 19h30 et le dimanche de 6h30 à 13h00,

Téléphone : 02 33 35 41 91

 Retrouvez « Le Pari » sur sa page facebook

« Chez Maryse » devient « L'Atelier de Manon »

Après plusieurs mois de fermeture et quelques travaux pour un nouveau look, le salon de coiffure « Chez Maryse » a rouvert ses portes le mardi 25 mai dernier sous l'enseigne « L'atelier de Manon ».

En effet, C'est Manon Thomas, jeune femme originaire de Trun et auparavant salariée dans un salon à Sées qui a repris le local de Maryse Fourmy, là où cette dernière a œuvré et marqué la vie du village pendant trente-cinq ans avec tout le professionnalisme, la douceur et la discrétion qui étaient siennes : « **Après une mise en sommeil pour raison de santé, il me tenait à cœur de revoir le salon ouvrir. Je souhaitais donner l'opportunité de s'installer à une jeune coiffeuse »**

Pour Manon, « **devenir coiffeuse, c'était un rêve de gosse. J'ai été bien accueillie par la municipalité, la maire m'a rendue visite plusieurs fois, ainsi que par la clientèle. Pour le passage de relais, Maryse m'a bien épaulé, c'est un confort moral. »**

Manon propose toutes coupes, féminines et masculines et vente de produits capillaires « **Cela fait maintenant six mois que le salon a ouvert ses portes. Je suis ravie des débuts. Je prends mes marques et j'apprends à connaître ma clientèle un peu plus tous les jours. J'ai connue une affluence dès l'ouverture, surtout en fin de semaine. C'est pour cela que j'ai embauché Florence en prestations de service tous les samedis.**



Manon, Chloé son apprenti et Florence prestataire les samedis

Florence est une ancienne collègue qui exerce à domicile sur le secteur de Sées et ses alentours. Par ailleurs, Chloé a également intégré l'équipe au mois d'août. Après trois années d'étude dans l'esthétisme, elle a souhaité s'orienter dans la coiffure. Elle démarre donc un apprentissage sur deux ans. »

L'atelier de Manon. Sur rendez-vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 19 h ; samedi, de 8 h à 18 h.

Téléphone : 02 33 39 46 04

ou en ligne sur la plateforme Planity : www.planity.com

 Retrouvez « L'Atelier de Manon » sur sa page facebook

La retraite pour Francine

Vendredi 1^{er} octobre, Francine, coiffeuse du 4 place de l'Hôtel-de-Ville, avait donné rendez-vous à sa fidèle clientèle pour partager un ultime verre de l'amitié et marquer ainsi son départ à la retraite :

« **Mes chères Clientes, mes chers clients,**

Aujourd'hui est venue l'heure où je dois vous dire au revoir. En effet c'est le cœur plein d'émotion et de souvenirs que je vous quitte pour la retraite. Je voulais juste vous dire MERCI en quelques mots simples et sincères »

La commune du Merlerault souhaite une bonne retraite à Francine



Rentrée scolaire 2021



Jour de rentrée pour les primaires du RPI Le Merlerault/ Nonant-Le-Pin

A l'école St-Joseph du Merlerault...

La rentrée s'est effectuée mercredi 1^{er} septembre, pour les 36 élèves de St-Joseph (15 maternelles/ 21 primaires). Agnès Lefoulon, cheffe d'établissement et jeune retraitée, était présente pour remettre les clefs de l'école à Magalie Houël, jusqu'alors directrice de l'école Saint-Joseph du Mêle-sur-Sarthe, qui prenait ce jour ses fonctions de directrice.

La nouvelle directrice aura également en charge la direction des écoles privées Saint-Joseph du Mêle-sur-Sarthe et Marie-Immaculée de Sées. Elle sera présente au Merlerault le lundi matin et le vendredi après-midi.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, Magalie Houël a présenté le fonctionnement de l'établissement en cette rentrée.

L'équipe enseignante est formée de Patricia Neyt, qui arrive de Sées ; Augustine Cathala (décharge de direction) et Célia Larue, en CAP petite enfance. Charlie Leverrier conserve son poste d'aide maternelle.

Arrivée en 1989 à St-Joseph, Agnès LEFOULON part à la retraite

Agnès LEFOULON, directrice de l'Ecole Saint-Joseph depuis 2011, prend sa retraite.

Agnès est arrivée à l'école Saint-Joseph, en 1989, en tant qu'enseignante des maternelles. Elle a ensuite été appelée à s'occuper de différents niveaux. Puis, elle a remplacé Patrice Corbière à la direction de l'école, en 2011 jusqu'à ce jour, avec en

plus, pour la dernière année, la direction de l'école primaire du groupe scolaire Trégaro de Gacé.

Au delà de ses missions d'institutrice et de directrice, Agnès a toujours participé activement à toutes les manifestations de l'école : la kermesse, le jump, la fête des battages, la soirée tartiflette et les soirées loto...

La commune du Merlerault salue le travail effectué par Agnès et son investissement sans faille

Au RPI Le Merlerault/ Nonant...

Au regroupement pédagogique intercommunal (RPI), la rentrée s'est effectuée jeudi 2 septembre pour les 92 élèves répartis sur les 2 sites : les élèves de maternelle sont accueillis au pôle enfance du Merlerault, à l'école Jeanne Morin, tandis que les primaires sont accueillis à l'école Ernest Millet de Nonant-Le-Pin.

Hélène Rocher, conserve son poste de directrice du site de Nonant-Le-Pin et du RPI. De son côté Sonia Mouton assure toujours la direction du site du Merlerault.

Au Merlerault, l'école Jeanne-Morin accueille les maternelles avec deux enseignantes. Amandine Bourdin (quinze tout-petits, petits et moyens) et Sonia Mouton (quinze moyens et grands), soit 30 élèves. Les postes d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) restent confiés à Sylvie Liégeard et Laurence Hardy. Les élèves de l'école élémentaire Ernest-Millet de Nonant-le-Pin prennent leur repas au Merlerault.

A Nonant-Le-Pin, l'école Ernest-Millet accueille les primaires avec quatre classes pour un effectif de 62 élèves. La directrice, Hélène Rocher (coordination des deux sites), avec une décharge de direction pour Marion Lehericey (le lundi et un vendredi sur trois), a en charge les quatorze CP. Nathalie Jérôme conserve son poste avec les quatorze CE1-CE2. Marie Duval enseigne auprès des seize CE2-CM1 et Camille Legrand complète l'équipe, avec les dix-huit CM1-CM2.



Ouest-France

Septembre Musical avec « Beauté Barbare »

Le festival « Les Septembre Musical de l'Orne » était au Merlerault pour l'édition 2021.

L'église Saint-Martin du Merlerault était bien remplie samedi 4 septembre pour accueillir les musiciens de Saint-Julien sous la direction de François LAZAREVITCH.

Une ambiance feutrée par les jeux de lumière a plongé l'auditoire dans les œuvres de Georg Philipp TELEMANN, influencé au 18^{ème} siècle, par des musiques populaires d'Europe de l'Est.

Beauté Barbare, thème du concert, a séduit l'assemblée de spectateurs pour « **Un grand moment de respiration** » et « **un immense plaisir de retrouver la vie culturelle après plus d'une année sans rassemblement** »



Créé en 1982 par son actuel président Philippe Toussaint, le festival du **Septembre Musical de l'Orne** a pour objet de promouvoir la réalisation de manifestations culturelles dans le Département de l'Orne, par le biais d'un festival annuel de musique classique.

Arrivée du Dr Vilcu, un nouveau dentiste à la Maison de Santé

Depuis le mois de mai, le docteur VILCU a ouvert son activité dans l'ancien cabinet du Dr Panait, au rez-de-chaussée de la Maison de Santé et de Services

Le Dr Panais et son assistante, Christine Hervé, conseillère municipale ont aidé à la venue du nouveau chirurgien-dentiste. Ce dernier a été accueilli par Martine GRESSANT et Agnès LAIGRE, vice-présidente services à la population de la CDC. Pour rappel, c'est la CDC VAM qui a en charge le fonctionnement des Maisons de Santé sur le territoire.

Le Dr Vilcu, âgé de 31ans, exerce seul, les prises de rendez-vous sont effectuées par un secrétariat téléphonique.

Vaccination Covid-19, environ 700 vaccinés

Engagée le 21 avril 2021, la campagne de vaccination sur la commune du Merlerault a permis de vacciner environ 700 personnes.

Ce succès est l'œuvre du travail de la CDC VAM en collaboration avec les élus locaux, des agents des collectivités (secrétaires de mairie, agents de la commune, agents de la CDC et de la Maison France Services) mais surtout de l'équipe médicale et des bénévoles mobilisés pour toutes ces séances.

En tout, 4 sessions ont eu lieu sur notre commune. Ce qui représente pas loin de 700 personnes vaccinées sur 9 séances : 4 pour une première injection et 5 pour une deuxième injection puisque Le Merlerault a accueilli une séance de deuxième injection du centre de vaccination de Sainte-Gauburge.

De plus, le rappel pour une 3^{ème} dose s'est déroulé le 2 décembre dernier dans les locaux de l'ancienne école maternelle.



Le Réveil Normand

Le cabinet reçoit la patientèle : les lundis, mardis, mercredis et vendredis (uniquement sur rendez-vous).
Tel : 02 33 35 54 70

Octobre Rose

à l'initiative du Tennis-Club Le Merlerault



Annulé l'an dernier en raison de la seconde vague de l'épidémie de la Covid-19. L'évènement « les Balles Roses » organisé par le Tennis Club du Merlerault dans le cadre d'Octobre Rose a bien eu lieu cette année, sous l'impulsion notamment de la secrétaire de l'association, Catherine Nézan.

Réunie sur les courts de tennis Claude VILLY, le samedi 9 octobre et sous un magnifique soleil, une bonne cinquantaine de participants ont dansé ou frappé des mains sur le rythme du tube planétaire « **Jerusalem** ». L'évènement s'en est suivi d'un verre de l'amitié offert par la municipalité accompagné des gourmandises offertes par les membres du club.

Un succès pour les organisateurs du Tennis-Club: « **Un temps magnifique pour une belle démonstration de solidarité et de convivialité !** »

Près de 300€ récoltés !

La manifestation a permis de récolter près de 300€. L'intégralité de la somme sera remise au comité du tennis de l'Orne puis versée à la Ligue contre le cancer du sein.

Les vidéos de la danse sont disponibles sur les pages facebook officielles « **Commune du Merlerault** » et « **Tennis-Club du Merlerault** ».



La fibre optique en cours de déploiement

La fibre optique est en cours de déploiement sur notre territoire communal. Certains foyers sont d'ores et déjà éligibles en cœur de bourg.

Pour favoriser son déploiement dans les zones hors agglomération, la municipalité a missionné un prestataire pour réactualiser l'adressage de notre commune. Cette étape est un élément essentiel du déploiement du réseau Fibre car il permettra d'identifier précisément les logements à raccorder. Cela consiste à donner à chaque maison ou entreprise, un numéro et à chaque impasse ou route un nom de voie.

En parallèle, l'adressage permettra également d'améliorer l'accès aux soins en facilitant l'intervention rapide des secours (pompiers et ambulances).

En attendant, vous pouvez vérifier l'éligibilité au réseau fibre de votre logement sur le site :

www.ornedepartementthd.fr

La parenthèse coup de gueule...

Face à l'accroissement des déjections canines sur le domaine public qui résulte du manque de civisme de la part des maîtres ou maîtresses d'animaux, et en raison de plusieurs incidents constatés liés à des chiens non tenus en laisse, deux arrêtés municipaux sont pris :

- Arrêté n 2021-14 : Interdisant les déjections canines sur le domaine public communal.
- Arrêté n 2021-15 : interdisant la divagation des animaux (non tenus en laisse) sur le domaine public communal.

Ces deux arrêtés sont visibles en mairie et sur le site internet communal.

Les infractions aux présents arrêtés sont passibles d'amendes de 1ère classe. Le maire et la brigade de Gendarmerie sont chargés de l'exécution de ces arrêtés



Raquette Club du Merlerault

Trois équipes seniors engagées cette saison

Après avoir été contraint de limiter son activité sous les Halles durant plusieurs semaines en raison de la mise en place du centre de vaccination éphémère dans la salle des fêtes. Le Raquette Club Merlurien a retrouvé ses quartiers au mois de septembre pour lancer sa nouvelle saison.

« Nous sommes passés de quatre à trois équipes engagées en championnat, deux en promotion d'honneur et une en excellence » indique le président, Nicolas Dumesnil. « La saison dernière nous avons été contraints d'arrêter le championnat dès la 5e journée pour cause de Covid, cela a laissé des traces alors que nos quatre équipes étaient bien parties dans les classements ».

Les entraînements adultes et ados ont lieu le lundi. Pour les jeunes, sous la houlette de Gilbert Lecourt et Alain Georges, les entraînements sont le mercredi, à partir de 14 h00.

Le club recrute de nouveaux joueurs pour compléter les équipes. « Il y a trois ans, le club comptait cinq équipes ».

Léo Lievrot, joueur de la Bayard Argentan, assure l'entraînement depuis quatre saisons.

ASMN Football

Les cent ans du club en ligne de mire

Par son passé d'AS Merlerault, le club est la plus vieille association du village puisqu'il a été fondé en 1922.

Devenue l'AS Merlerault-Nonant depuis la fusion avec le Stade Nantais en 2007, il s'apprête à fêter ses cent ans en septembre prochain (date à confirmer). D'ailleurs, le club est à la recherche de photos anciennes donc si vous le souhaitez, n'hésitez pas à vous rapprocher de Mr Philippe Bouvier, président d'honneur du club ou de Mr Laurent Berger, actuel président de l'association.

Coté sport, l'ASMN a engagé une seule équipe dans la catégorie foot-loisirs, une section qui réunit majoritairement des joueurs de plus de 35 ans. Le club compte 16 joueurs, 3 dirigeants et un arbitre officiel évoluant en Ligue de Normandie.

Après une saison 2020-2021 avortée en raison de la Covid-19 avec seulement quatre rencontres disputées, le championnat amical 2021-2022, organisé par le district de l'Orne de football, a débuté le 15 octobre dernier avec la réception au Stade Guy JEAN de l'équipe de Chandai.

La particularité de la catégorie « foot-loisir » est que lorsqu'un club reçoit (joue à domicile), il a pour obligation d'organiser un repas pour les visiteurs du jour.



Une partie des licenciés lors d'une des premières séances d'entraînement de la saison

Le Raquette Club participe aux championnats de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) et les matchs ont lieu le mardi et le mercredi.

« Nous avons toujours besoin de joueurs, adultes et ados, mais la discipline est aussi ouverte aux jeunes à partir de 8 ans », rappelle Alain Georges.

Selon la situation sanitaire du moment, le traditionnel déjeuner au tripes fera son retour le 13 mars 2022.

Au Merlerault, ce repas est essentiellement accés sur le bénévolat. Les femmes de joueurs et certains sympathisants s'occupent des entrées et des desserts à tour de rôle.

Coté extra-sportif, l'ASMN est très active et reconnue pour l'organisation de loto qui se compte au nombre de deux par saison. Le dernier s'est déroulé le 23 octobre et a affiché salle comble pour le plus grand plaisir des bénévoles et des participants. Le club a également pour projet de relooker le foyer du stade Guy JEAN, club house de l'association.



L'équipe Foot-Loisir avant sa rencontre face à Bazoche

Le tennis club du Merlerault labélisé « Club Tennis Santé »

L'année qui vient de s'écouler fût exceptionnelle. En tous points. Marquée douloureusement par une crise sanitaire mondiale. Comme toutes les structures sportives en France, le club a accompagné pas à pas, avec beaucoup d'attention, les consignes des autorités sanitaires dans le cadre de l'arrêt total mi-mars 2020, puis d'une reprise partielle et ensuite d'une reprise quasi-normale du tennis.

Dans ce contexte sanitaire inédit, nous devons sans doute innover dans le tennis d'après, tout en s'adaptant aux difficultés économiques qui se font déjà sentir.

Exceptionnelle aussi, car dès septembre 2019, le club a pu créer un emploi, en CDI, grâce à des aides, certes essentielles, mais aussi une volonté collective de pérenniser le travail amorcé par son président fondateur, le très regretté Claude Villy.

C'était aussi la consécration de la formation réussie de son enseignant, Sébastien FRIGOLET, son Brevet d'Etat en poche, et sa carte professionnelle, outil éthique indispensable dans le cadre d'une école de tennis. Si le club figure parmi ceux dans l'Orne qui ont fait progresser le nombre de leurs licenciés, les actions menées pour y parvenir sont en grande partie dues au travail de son enseignant.

Le club a pu, pendant la phase aiguë de la crise, installer un télétravail sur dossiers jusqu'à fin mars, puis enclencher l'aide "activité partielle" en avril et en mai 2020.

Un groupe de travail s'était formé pour mener à bien ce lourd dossier de demande d'aide auprès du CNDS, et finaliser les aides accordées pour consolider ce salariat, et mieux préparer sa pérennisation. De nouvelles recettes devront être impérativement trouvées. De nouvelles forces aussi.

Du côté sportif, le nombre de licenciés est exceptionnel avec une centaine d'adhérents. Les cours sont dispensés du mardi au jeudi par groupe de 4 à 6 joueurs.

Les compétitions se déroulent majoritairement le week-end : Championnat Hommes, Championnat Femmes, Tournoi pour les jeunes... Chaque catégorie peut participer à ces épreuves ou bien se contenter d'une pratique de loisir.

Chaque année, le club organise un tournoi officiel et un tournoi en interne ouvert à tous.

Du côté extra sportif, le club invite désormais sept enfants et deux accompagnants au tournoi Roland Garos lors de la journée des enfants (premier dimanche du tournoi). Chaque place est prise en charge par le club et le mini-bus de la CDC est sollicité pour effectuer le trajet. ►

Un Label « Club Tennis Santé »

Le label est attribué au club par la Fédération française de Tennis (FFT).

Les objectifs de ce label « Club Tennis Santé » :

- Permettre une visibilité et lisibilité de l'offre « Tennis Santé » respectant un cahier des charges « Club Tennis Santé » notamment auprès des professionnels de santé,
- Promouvoir et développer un Label « Club Tennis Santé » dans une démarche sécurité-qualité afin que les clubs puissent accueillir des personnes atteintes d'une ou plusieurs pathologies chroniques et/ou de vieillissement,
- Pouvoir identifier et cartographier les clubs labellisés sur tout le territoire,
- Permettre aux pratiquants d'identifier facilement une structure « Tennis Santé » de qualité,
- Permettre aux financeurs potentiels d'identifier les clubs s'investissant dans la mise en place d'une offre « Tennis Santé » dans le cadre d'une démarche qualité.



Remise du Label à Sébastien Frigolet, enseignant du TC Le Merlerault lors de l'assemblée générale du comité de l'Orne

- Enfin, la manifestation « Les Balles Roses » organisée par le Tennis Club du Merlerault dans le cadre d'Octobre Rose a bien eu lieu cette année. Cette initiative a permis de récolter environ 300 € pour la lutte contre le cancer du sein.



Une partie des membres du Tennis-club autour de son enseignant, S. Frigolet

KBB 61 (kick-boxing)

Une salle de sports entièrement relookée par le KBB61

Créé en 2007 par Joseph BARRES, professeur diplômé d'état et actuel président, le KBB 61 avait pris ses quartiers au dernier étage de l'aile Est de l'Hôtel-de-Ville dans une salle qu'il avait entièrement aménagée et équipée.

Motivée par le lancement d'une nouvelle activité de musculation pour la saison 2021/2022, l'équipe du KBB61 a entamé au printemps dernier un relooking complet de sa salle. Approvisionné en peinture par la commune, Joseph et ses membres ont mis les bouchées doubles pour transformer et améliorer l'accueil de cet espace en investissant dans plusieurs machines de musculation : vélo elliptique, machines à abdos, dorso, cuisses, pectoraux... Le revêtement de sol a été renouvelé et le local vestiaire a été rafraîchi.

Le KBB61 c'est quatre activités en un seul club :

- **Le kick-boxing** : boxe pieds-poings permet une maîtrise de soi-même et de prendre confiance.
- **L'aero-kick** : cours collectif de remise en forme.
- **Le step** : activité de fitness pour se maintenir en forme et se défouler, sollicite le cœur et travaille l'endurance.
- **La musculation** : sur machines adaptées, cette pratique est une activité complémentaire à tout les sports.



En pleine séance de musculation au KBB61

Vélo club nonantais

Des résultats exceptionnels et des subventions à la baisse

Belle performance de Margo Dollion qui a ramené pour la première fois une coupe de Normandie pour le club, victorieuse de la route de l'Ouest minime et vice championne de Normandie, un beau palmarès pour une seule année.

Florian Fabert remporte titre de champion de l'Orne en départemental et Arthur Aury s'empare de la 2e place, dans la catégorie Cadets.

L'école de cyclisme a été labellisée par la Fédération Française de cyclisme en septembre dernier, le président tient à rendre hommage à ses prédécesseurs et à Henri Lecoeur, le président d'honneur qui a relancé l'école de cyclisme.

L'objectif de 2022 est de remporter le titre de champion de l'Orne des écoles car l'an prochain, cela fera 20 ans que le VCN a remporté son dernier titre.

Cette année, le club a enregistré 65 licenciés, soit sept de plus qu'en 2020. En raison de la jauge de 50 participants et le passe sanitaire, le VCN n'a pas organisé d'épreuve.

Cependant cette crise sanitaire va laisser des traces, car certains bénévoles ont perdu contact avec le club. De plus, le club déplore une baisse de 25 % des subventions des collectivités locales « **Si les subventions baissent chaque année dans chaque commune, ça va être difficile de maintenir une association comme la nôtre, car l'effectif est là pour une commune de 500 habitants et les jeunes se montrent avec des résultats prometteurs sur tous les plans. Derrière, il est nécessaire d'avoir des fonds suffisants pour suivre** » relate le président, Anthony Léveillée.



Une partie du VCN et de ses partenaires lors de l'AG du 29/10/2021

Cyclo-club Le Merlerault

Vers une mise en sommeil de l'association

Créé en 2002, le Cyclo-club Le Merlerault proposait des sorties dominicales, des sorties organisées par la FFCT nationale et/ou départementale et des sorties organisées par le club (Ex : Téléthon, Lutte contre la mucoviscidose...) **Cependant, en raison d'une baisse de ses activités, l'association devrait être placée en « En Sommeil ».**

Gymnastique du Merlerault

Une trentaine d'adhérents et deux séances par semaine

L'association de Gymnastique du Merlerault qui fête cette année ses quarante ans a pour but la pratique d'une gymnastique d'entretien ouverte à tous les âges. Jusqu'à l'année dernière, le club comptait parmi ses rangs des octogénaires en pleine forme.

L'association est affiliée à la fédération française Sport Pour Tous, qui propose une assurance ainsi qu'une aide à la sensibilisation aux bienfaits d'une activité physique et sportive sur la santé.

Le covid a hélas changé le cours de son fonctionnement puisque d'une cinquantaine d'adhérents en 2020 répartis en deux cours, le club compte désormais une trentaine d'inscriptions en octobre 2021.

Son activité se partage en deux :

- Gymnastique d'entretien le mardi de 14h00 à 15h00.
- Gymnastique plus soutenue le jeudi soir de 20h à 21h.

Les séances organisées par Laura Hénon, animatrice, sont parfaitement équilibrées et basées sur du matériel divers et varié : bâtons, élastiques, ballons, bracelets....

Le passage du Road tour en septembre proposé par Sport pour Tous, a permis aux adhérents de tester un peu de Pilate, de stretching et du renforcement musculaire.

Tout cela va enrichir le contenu des cours, en attendant éventuellement la création d'un nouvel atelier si la demande est là.



Les membres en pleine initiation lors du passage du Road Tour

L'Assemblée Générale a lieu tous les ans début septembre. Le bureau se compose de 12 personnes élues pour 3 ans, renouvelables par quart. Chaque année, un repas/buffet réunit en juin l'ensemble des participants. Ce moment festif permet les échanges entre les deux groupes qui ne se rencontrent pas souvent.

Il est encore possible de s'inscrire, un tarif dégressif est mis en place chaque mois.

Pour tout renseignement : Pascale Bolin, 06 80 26 43 43

Pétanque du Merlerault

La montée en Division 1 pour les vétérans

Le club de pétanque du Merlerault compte 21 licenciés : 15 hommes et 5 femmes en catégorie vétéran et une femme en catégorie sénior.

Malgré une saison contrariée par la Covid, le club a participé à divers concours depuis le mois de juin avec le championnat de tripléte promotion organisé au Merlerault, le concours Bougis pour les licenciés âgés de plus de 55ans mais également le championnat des clubs catégorie vétéran avec une équipe en deuxième division qui termine première et qui accède ainsi à l'échelon supérieur et évoluer en D1 en 2022.

L'autre équipe, en 3^{ème} division, achève son championnat à la 3^{ème} place et assure son maintien à ce niveau.

Du côté des performances individuelles, la meilleure équipe lors du championnat de l'Orne de tripléte fut portée par Mr Hervieu , Mr Potel et Mr Floro.

Au concours Bougis, Françoise Frouard a terminé troisième chez les Femmes et du côté des Hommes, Patrick Duval s'empare de la 10^{ème} place sur environ 350 boulistes.



Les boulistes merluriens lors du concours du 5 juillet au Stade Guy JEAN

Durant l'hiver, le club organise des concours de pétanque ouvert à tous, les 5 et 26 janvier 2022 et le 16 février 2022. Sept concours FFPJP (Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal) sont programmés en 2022 dont deux concours dans le cadre du championnat de l'Orne.

Yoga Merlurien

Au Merlerault, du yoga certifié Iyengar

Lancé en 2005, Le Yoga Merluriens se réunit les mercredis de 14H15 à 15H45 dans la salle située au dernier étage de l'aile Ouest de l'Hôtel de Ville.

Annick Bousset préside le club. Elle est entourée de Janine Mayet, trésorière et de Antoinette Bouvier, secrétaire.

Le nombre des participants aux séances varie entre 10 et 12 selon les semaines. Les cours sont dispensés par un professeur certifié Iyengar.

Les caractéristiques propres au Yoga Iyengar sont la pratique approfondie de la respiration et des postures afin d'augmenter la souplesse, combattre le mal de dos, de contribuer à une diminution du stress et augmenter la coordination et l'équilibre.



En pleine de séance de Yoga Iyengar

Le club de l'amitié

Philippe Jauny, nouveau président du club de l'amitié

Après treize années de présidence, Pierre Duval a passé le relais à Philippe Jauny. La vice-présidence revient à Marie-Thérèse Renault et Janine Bouilly assure les deux casquettes : secrétaire et trésorière.

Pour saluer l'action de son ancien président, les membres du bureau ont décidé de le nommer président d'honneur.

L'an dernier et en raison de la suspension des activités liée à l'épidémie de Covid-19, le montant de l'adhésion 2020 a été remboursé aux adhérents sous forme de bons d'achat de 5 €.

Aujourd'hui, les activités ont repris les jeudi après-midi pour le plus grand plaisir de la trentaine de membres que compte l'association : **« C'est très important pour nous de se retrouver. Plusieurs d'entre nous sont seuls, nous avons besoin de contact. »**

Les amis du voyage

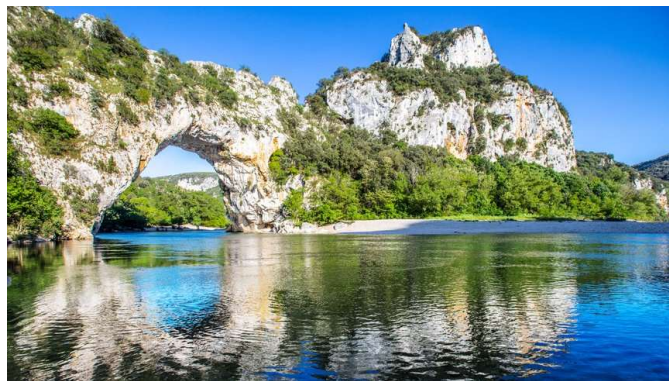
Cap sur la Croatie et l'Ardèche en 2022

L'association « Les amis du voyage » est une association qui a vu le jour le 18 juin 2007 et qui propose des séjours ouverts à tous en France et à l'étranger.

Toutefois, ces expéditions sont ouvertes à toutes personnes habitant en priorité sur le territoire de la CDC des VAM.

Après deux années d'inactivités en raison de la pandémie de Covid 19 et des restrictions sanitaires, l'association est heureuse de reprendre du service avec deux nouvelles destinations en 2022 : Départ en Croatie du 9 au 16 mai, un séjour qui affiche déjà complet. Puis direction l'Ardèche à la fin du mois de septembre/ début octobre.

Pour tout renseignement s'adresser à :
Mr BLOSSIER Marcel
Tél : 02.33.35.43.55



L'Ardèche, l'une des prochaines destinations des Amis du Voyage



Le nouveau bureau du Club de l'amitié

Le club de l'amitié a pour projet d'organiser un repas et de programmer de nouvelles réunions publicitaires : concours de belote...

Un appel est lancé aux jeunes retraités pour accueillir de nouveaux adhérents.

La troupe de théâtre retrouvera le public en 2022

Après la démission complète de son conseil d'administration, l'association Familles Rurales a réussi à constituer un nouveau bureau lors de son assemblée générale extraordinaire du 1^{er} octobre.

C'est Serge Beaufilets qui succède à Martine Evrard, qui cède sa place après avoir œuvré durant plusieurs années au sein de l'association. Il est épaulé de Bernard Traguet en tant que vice-président, de Antoinette Bouvier au secrétariat et de Cécile Haddad à la trésorerie.

Familles Rurales compte une vingtaine d'adhérents (une adhésion par famille) et propose de nombreuses activités tel que le théâtre, la marche, le scrabble, des ateliers cuisine, tricot et travaux manuels

La troupe de théâtre « La compagnie du Merle Raoul » sera bientôt sur scène avec des représentations prévues en mars et avril au Merlerault, à Planches, à Moulins-la-Marche, et aussi à Sainte-Gauburge. Les dates seront définies en fonction des agendas des communes.

Du côté de l'activité « Marche », des sorties à la journée familiales et culturelles seront programmées.

Le comité des fêtes

La fête communale programmée les 21 et 22 mai 2022

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 2 juillet dernier, il restait trois membres : Jérôme Bisson, Christophe Thierry et Éric Michel. Réunis en assemblée générale extraordinaire le 8 octobre dernier, cinq nouveaux entrants ont permis au comité de constituer un Bureau : Maeva Poirier, Jennifer Massinot, Sarah Van-Praët, Albert Grare et Alexandre Boulard.

C'est Alexandre Boulard qui succède à Sébastien Germain à la présidence du comité. Il est accompagné de Christophe Thierry à la vice-présidence, de Sarah Van-Praët au secrétariat et de Maëva Poirier à la trésorerie.

L'objectif fixé par la nouvelle équipe est de maintenir deux manifestations « majeures » : L'Arbre de Noël et la Fête communale.

L'arbre de Noël se déroulera le samedi 18 décembre sous les Halles pour le plus grand plaisir des petits (et des plus grands) autour du magnifique décor conçu par Florence et Dominique. Un moment chaleureux pour les enfants du villages mais aussi des communes avoisinantes. La boîte aux lettres magiques sera mise à disposition et le Père Noël répondra à tous les enfants. D'autres surprises vous attendront pour cette journée merveilleuse.



Le nouveau conseil d'administration de Familles Rurales

Les activités proposées par Familles Rurales :

- **Théâtre** : répétition le lundi de 17h30 à 19h00,
- **Marche** : le mardi à 14h00 (deux niveaux de parcours),
- **Scrabble** : le mercredi à 14h00,
- **Atelier cuisine** : un vendredi par mois à 10h00,
- **Atelier tricot et travaux manuels** : un vendredi par mois à 14h00.



Le nouveau comité à l'issue de l'assemblée générale du 8 octobre

La prochaine échéance du comité des fêtes portera sur la Fête Communale. Après deux ans d'absence, elle aura lieu le week-end du 21 et 22 mai 2022.

Le programme des festivités sera définie dans les prochains mois par la nouvelle équipe du comité.

Le comité lance un appel aux bénévoles pour la Fête Communale des 21 et 22 mai prochains.

Le comité compte sur le soutien de plusieurs bénévoles mais les bras ne sont jamais trop nombreux. Si vous êtes intéressés et motivés, alors n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la nouvelle équipe.

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Un concours de dessin pour les enfants

L'Amicale des Sapeurs Pompiers volontaires du centre de secours du Merlerault a lancé l'été dernier, un premier concours de dessin pour les enfants âgés de plus de cinq ans sur le thème « Dessine moi un pompier ».

Pour cette première édition, 91 dessins sont parvenus aux sapeurs-pompiers et ont tous été affichés au centre de secours durant plusieurs jours. Voici le palmarès de cette première édition :

1. Manon Leroy (5 ans)
2. Élodie Robert de Motas (9 ans)
3. Gaëtan Renault (10 ans)
4. Titouan Douchez (9 ans)

L'amicale des sapeurs pompiers compte à nouveau sur le soutien de la population pour sa campagne des calendriers 2022.

L'an dernier, en raison de la crise sanitaire, les pompiers ne se sont pas déplacés en porte à porte afin de limiter les contacts. Le calendrier était distribué dans les boîtes à lettre accompagné d'un courrier de l'amicale, d'un bon à découper et à renvoyer avec le don à l'aide d'une enveloppe libellée à l'adresse de l'amicale.

« La population a joué le jeu puisque nous avons reçu plus de dons que les années précédentes. Nous avons 1200 calendriers à distribuer, nous avons dû en faire rééditer 250. Nous remercions les donateurs qui ont fait preuve d'une grande générosité. Nous avons reçu près de 8 500 €... »

Amicale des anciens combattants

René Michel, nouveau président des Anciens Combattants

Suite à l'assemblée générale du 8 juillet 2021, René Michel succède à Dominique Perrin à la présidence de l'Amicale des Anciens Combattants. Ce dernier est désigné président d'honneur par les membres du bureau.

L'association compte une trentaine d'adhérents. L'an dernier, des colis avec produits de toilette ont été distribués aux anciens combattants en Ehpad, et des paniers garnis ont été offerts à tous les adhérents à jour de leur cotisation.

Le 11 novembre dernier, les membres de l'amicale, des membres de la municipalité, pompiers, gendarmes, quelques habitants de la commune et des sympathisants se sont réunis au monument aux morts pour commémorer le 103^{ème} anniversaire de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale.

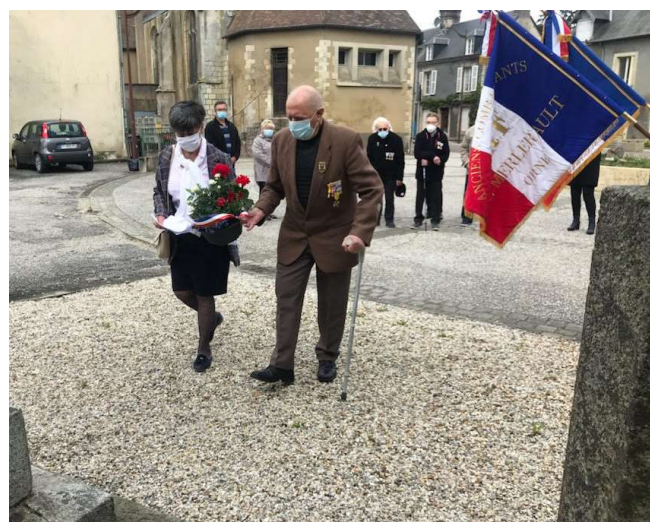


Les membres de l'Amicale avec les dessins des lauréats du concours

« Avec les dons, nous avons reçu des petits mots d'encouragement, un motif supplémentaire pour continuer à assurer notre mission de service de proximité auprès des personnes et des biens. Nous avons en projet la rénovation du centre de secours, en particulier relooker la salle de sport ; acquérir du matériel pour les exercices. Grâce à cette générosité, nous allons également faire un don à l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers ».

3 651 habitants défendus

Le centre de secours du Merlerault défend 3 651 habitants des Authieux-du-Puits, Champ-Haut, La Cochère, Échauffour, Exmes, La Genevraie, Ginai, Godisson, Lignéres, Ménil-Froger, Le Ménil-Vicomte, Le Merlerault, Nonant-le-Pin, Saint-Germain-de-Clairefeuille et Saint-Léonard-des-Parcs.



De beaux projets à venir pour les enfants du RPI

L'an dernier, en raison de la crise sanitaire, l'association des parents d'élèves des écoles publiques du Merlerault et de Nonant-Le-Pin a dû réduire ses activités à la simple vente des chocolats de Noël.

Cette campagne a permis de récolter plus de 1 000 €. Avec cet argent, l'APE a pu financer le transport à l'écomusée de Saint-Cyr-la-Rosière et en fin d'année la sortie au Quai des arts à Argentan. Participation également à l'amélioration de l'ameublement de la nouvelle école maternelle du Pole Enfance.

Cette année, l'APE est dans l'expectative quant aux animations programmées pour l'année scolaire. La bourse aux jouets habituellement organisée sous les Halles du Merlerault en novembre n'a pas eu lieu.

Une nouvelle campagne de vente de chocolat de Noël a été lancée au mois d'octobre/ novembre et a permis de récolter environ 1200 €. **« Nous remercions les sympathisants de l'école et surtout les enfants pour avoir démarché leurs proches... »**

Le bénéfice de cette opération va contribuer à financer une classe découverte pour les élèves de primaire.

La traditionnelle soirée dansante du mois de février à la salle de fêtes de Nonant-Le-Pin demeure une interrogation puisque son organisation est suspensive à l'évolution de la situation sanitaire du moment.



Amélie Cimarosti, vice présidente et Julie Rigouin présidente lors de l'assemblée générale

L'objectif principal des enseignantes et des membres de l'APE est la fête de l'École, habituellement prévue au mois de juin. Un moment fort pour les enfants comme pour les parents.

Julie Rigouin, la présidente, lance un appel aux parents : **« À la fin de la présente année scolaire, il va nous falloir trouver des bras. Plusieurs des membres n'auront plus d'enfants scolarisés au RPI en raison de leur entrée en 6e et ne pourront plus faire partie de l'APE. Pour assurer la relève, il serait bon, que dès maintenant, de nouvelles familles s'investissent au sein de l'association. »**

Succès pour le loto, retour de la soirée tartiflette en mars

L'association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph compte environ 35 élèves et la majorité des parents sont affiliés à l'APEL (Association des parents d'élèves de l'enseignement libre).

Le but de l'association est de récolter des fonds afin de financer du matériel ou des projets pédagogiques pour l'école Saint-Joseph.

Cette année et malgré la crise sanitaire, l'APEL a financé des draisennes pour l'école maternelle et a participé au financement à la classe de mer.

L'intégralité des élèves de l'école ont participé à cette sortie **classe de mer**.

Pour récolter des fonds, l'APEL organise traditionnellement un loto à l'automne, un repas dansant soirée tartiflette pendant l'hiver et une kermesse avec un repas fin juin. À cela s'ajoute diverses ventes de chocolats et gâteaux et des tombolas. C'est d'ailleurs sur ces dernières campagnes que nous avons dû compter principalement depuis deux ans.



Belle affluence lors du loto du 7 novembre

Le dimanche 7 novembre dernier, s'est déroulé le loto. La participation était au rendez-vous dans le respect des règles sanitaires en vigueur avec la vérification préalable du Pass Sanitaire.

L'APEL espère organiser sa traditionnelle soirée dansante Tartiflette le 26 mars prochain en espérant que le situation sanitaire le permette.

Disparition de Guy Séjourné

Maire du Merlerault de 1979 à 1983.

Guy SEJOURNE, maire du Merlerault de 1979 à 1983, est décédé le 22 mai dernier à l'âge de 90 ans.

Mr SEJOURNE est entré au conseil municipal du Merlerault en avril 1971.

Il avait 40 ans. Le maire en fonction était Mr Paul ROSSARD.

Le conseil municipal était composé de treize membres.

Mr SEJOURNE avait choisi de siéger dans des commissions dont ses connaissances s'avéraient particulièrement pointues : agriculture, chemins, électrification rurale et finances.

En 1979, Mr Guy SEJOURNE succède à Mr Paul VERMET et devient maire de la commune du Merlerault jusqu'en 1983.

Au cours de son mandat, il a su s'adapter aux évolutions des collectivités, la gestion de la commune ne pouvait plus se faire en autonomie mais en regroupement avec des syndicats. Mr SEJOURNE est devenu membre du SIAEP et a participé activement aux SIVOM, SIRTOM.

Mr SEJOURNE et les membres du conseil ont traité des dossiers importants :

- La culture avec la création du musée/bibliothèque Ruchon-Morin selon le vœu de la donatrice,
- L'économie avec l'usine Deschamps et des tentatives de repreneurs,
- L'économie encore avec le balbutiement de ZA et l'acquisition de parcelles,
- L'urbanisme avec le lotissement du bourg-ouest,
- Le sport avec la création de 2 courts extérieurs de tennis route de Granville dont on profite encore.

En parcourant les comptes-rendus d'il y a 40 ans, à ces dossiers importants s'ajoutaient tous les chemins, une multitude de demandes, de courriers d'habitants et l'achat du premier photocopieur.

Mr SEJOURNE était un homme discret, réservé, réfléchi, instruit.

Comme l'exige la fonction, il a su écouter ses administrés, présenter leurs demandes et donner une réponse issue du débat démocratique.

Il y a quelques temps, Mr SEJOURNE, attaché à ses racines, à la terre, au Merlerault, à la Métairie là où il y a vécu et pris sa retraite était passé en mairie.

Son questionnement portait sur la nouvelle réglementation européenne avec le classement de zones Natura 2000. La réponse via internet nous semblait insuffisante et nous avons repris le cadastre dont il avait une parfaite maîtrise. A l'issue de nos recherches, la commune était donc concernée.

Pour améliorer mes connaissances du territoire, je pouvais m'appuyer sur le savoir de l'un de mes prédécesseurs. Un passage de relais qui s'avère bien souvent nécessaire.

Au nom de la commune, soyez remercié Mr SEJOURNE d'avoir rempli votre fonction d'élu et de maire.

Au nom de la commune, à Anne-Marie et Stéphane, ses enfants, sa famille proche, soyez assurés de nos condoléances. Encore merci.

Martine GRESSANT

Décès de Mr Lucien GUILLARD, adjoint de 2014 à 2020

Le décès de Monsieur Lucien GUILLARD est survenu mardi 2 novembre.

Lucien GUILLARD a été élu conseiller municipal de 1995 à 2020.

Adjoint au maire de 2014 à 2020, en charge des commissions sécurité, incendie et éclairage.

Michel POULLAIN,

témoin majeur de l'explosion du 18 septembre 1944 est décédé.

Michel POULLAIN incarnait la mémoire de l'explosion du Merlerault du 18 Septembre 1944. En septembre 2019, Il nous avait fait l'honneur, comme à chaque commémoration d'être parmi nous, et avait relu et détaillé son témoignage rédigé en 2004. Décédé le 13 août 2021 à l'âge de 89 ans, Michel POULLAIN laisse cet héritage précieux : un récit précis où il raconte les circonstances de cet événement tragique, il avait 13 ans...

■ **Ce dimanche 17 septembre 1944** était une belle journée de fin d'été. Montant vers le front des hostilités, les convois militaires américains traversaient à vive allure et sans discontinuité notre localité du Merlerault. Les chaînes antistatiques des énormes camions citerne remplis de carburant, pendaient à l'arrière de ces véhicules et sautaient très bruyamment sur les pavés arrondis de la chaussée.

Tous les habitants émerveillés et enthousiastes saluaient de la main, parfois même avec gesticulations, les soldats. Ceux-ci lançaient cigarettes, bonbons, conserves, etc... ramassés avec fougue et même souvent avec imprudence. Après ces tristes et contraignantes années d'occupation et de privations, l'ambiance euphorique avait gagné la foule, cette liberté recouvrée c'était le bonheur, chacun laissait éclater sa joie. Les gens se parlaient, s'interpellaient, les discussions allaient bon train et à leur passage : GMC, jeep, dodge... soulevaient des commentaires. C'étaient à qui en savait le plus sur ces modèles jusque-là pourtant inconnus de tous.

Certains GMC transportaient des hommes, d'autres du matériel et beaucoup des munitions notamment des bombes en vrac qui se heurtaient au moindre cahot. Au passage de l'un d'eux mon père, homme qui pensait plus qu'il ne parlait (ceux qui l'ont connu en conviendront) eut cette réflexion : « si cela sautait, il y aurait du dégât... ». Paroles prophétiques, hélas.

Le soir vers 20 heures, un important convoi s'est arrêté pour bivouaquer à la grande joie des enfants et de nombreux curieux. Stationné en ordre dispersé, toute la place était occupée. Les soldats prirent leur repas donnant au hasard chewing-gum et divers produits de leur ration. Je garde le souvenir de mon copain Michel(1), je le vois encore heureux partir à toutes jambes vers chez lui serrant fort à deux mains une boîte de conserve... je ne devais plus jamais le revoir !

Certains s'évertuaient à balbutier leur rudiment d'anglais. Leur vocabulaire se résumant à quelques mots péniblement retenus, rendait tout échange verbal difficile et souvent, malgré les gestes accompagnateurs, impossible. Il en résultait même parfois des scènes comiques.

Ce lundi 18 septembre 1944, comme tous les autres jours, la mère se levait à 6h45, habitude immuable ! A peine descendue au rez-de-chaussée elle ouvrait la boutique. ►



Michel POULLAIN, en 2019, lors du 75^{ème} anniversaire de la catastrophe

► A ce moment précis, elle cria : « En chauffant leur déjeuner des noirs viennent de mettre le feu aux pneus arrières gauche de leur camion, ils s'affolent... »

Environ cinq minutes après, alors que mon père finissait de s'habiller, nouvel appel de ma mère : « Regardez par la fenêtre, ça flambe plus haut que les halles... »

Instantanément, nous nous sommes donc précipités à la fenêtre : mon père, ma sœur et moi-même. L'ampleur de cet incendie était impressionnante, spectaculaire même..

Le camion était à son emplacement de la veille c'est à dire à 25 mètres environ de notre habitation et à 1,50m du bord de la rue, tourné en direction de Paris. Une remorque citerne d'essence était attelée mais ne flambait pas. Une chaleur insoutenable se dégageait de ce brasier. Des soldats noirs, sans doute l'équipage du véhicule, se tenaient impuissants à distance respectable.

Avec précipitation, les autres véhicules (voiture de gradés comprises) se sont enfuis descendant le bourg à toute vitesse. Ceci laisse supposer que les responsables étaient conscients du danger encouru, pourtant ils ne donnèrent aucune alerte.

Groupés de l'autre côté de l'ancienne pompe à balancier, des curieux regardaient et commentaient ce funeste spectacle. Je remarquais particulièrement deux personnes futures victimes (2). Devant le danger que représentaient les ruisselets d'essence échappés du camion, l'un d'eux a lancé : « je vais dans ma cour chercher des brouettes de fumier pour arrêter cela et éviter que l'incendie ne se propage... » ►►

►► Il pouvait se faire 7h05, nouvel appel pressant et angoissé de ma mère : « Vite, descendons à la cave, il est peut-être chargé de bombes comme ceux d'hier... ». Dans notre panique, oubliant d'avertir le groupe de curieux, ce dont je m'en voudrais toujours, nous avons dévalé les escaliers pour nous mettre à l'abri.

Combien de temps cette attente angoissante a-t-elle duré ? 5 minutes ? 10 minutes ? Certainement pas plus mais cela nous a paru une éternité.

Quatre ou cinq coups de feu ont retenti... pour en éviter l'explosion les soldats tiraient au revolver sur la remorque. Par le soupirail, les flammes éclairaient notre réduit, tous les quatre nous étions muets, debout et immobiles comme figés par la peur.

Nous avons entendu et reconnu le pas lourd d'une voisine (3) qui courait. Alors qu'elle arrivait devant le soupirail ce fut soudain l'explosion, un bruit infernal prolongé par les éboulements.

Un souffle terrible, un épaisse poussière âcre envahies la cave, odeur de poudre et de brûlé, c'était irrespirable. Nous nous sentions prisonniers mais nous ne bougions pas craignant des explosions en série.

Ne supportant plus cette atmosphère, nous avons réussi à sortir de la maison par l'arrière. Nous voilà rue Yotte courant jusqu'au bas du raidillon de la Gare dans un nuage de poussière, évitant les gravats de toutes sortes et les fils EDF et PTT tombés à terre.

Nous étions abasourdis, nos nerfs craquaient... nous étions là, tous les quatre, sans une égratignure !

Lorsque nous sommes revenus 1/4 d'heure après, la place n'était qu'un champ de ruines, des maisons brûlaient, la grange de la ferme également (la paille entreposée se consuma pendant trois semaines).

Des appels, des cris, des pleurs, les gens arrivaient sur les lieux, certains s'improvisaient secouristes, d'autres déblayaient et fouillaient les ruines ou faisaient la chaîne des seaux, moyens insuffisants pour éteindre tous ces feux.



L'un des clichés datant de 1948, prise de vue depuis le carrefour de la Rue de Séés

Déjà des noms de victimes circulaient, des blessés étaient emmenés, tout se passait dans la plus grande confusion et avec un total manque de moyen.

Une religieuse soignante de la localité (4) vint parler à mon père, elle portait un tablier qu'elle tenait replié, puis elle l'ouvrit et sans émotion dit : « Regardez, c'est la jambe de Madame...(5) ». Mon père, pourtant endurci par la vie à été marqué et stupéfait à la vue de ce membre arraché et ensanglanté mais aussi bouleversé par un tel cynisme.

La façade de notre maison n'existait plus, le trottoir avait disparu sous ses pierres. C'est à cet endroit que ma mère découvrit avec effroi le corps de la voisine que nous avions entendue courir... Au premier étage, dans la chambre d'où nous avions observé, l'armoire retenait le plafond. A l'intérieur de la maison, tout était saccagé.

Le moteur du camion, arrivé dans la boutique juste au dessus de notre cave, avait réduit en petits morceaux le rustique comptoir en chêne. Son ventilateur avait mortellement touché à la nuque un homme qui descendait vers le carrefour.

Des victimes gisaient autour de l'emplacement du camion : des soldats noirs que la puissance du souffle avait déshabillés. Je n'ai pas souvenance de leur nombre.

Quant à notre proche voisine (6) qui observait de sa fenêtre avec son mari, un éclat de bombe l'avait égorgée.

Une chapelle ardente fut dressée à l'école commune des garçons (actuellement La Poste). Le surlendemain, après une visite, ma mère revint traumatisée et effondrée. Je ne veux pas révéler certains détails affreux qu'elle nous a transmis tellement cela était horrible.

En fin de matinée, ma mère fut convoquée par des gradés militaires français qui enquêtaient sur cet événement. Leur permanence était située dans la salle à manger de la charcuterie du carrefour (7). Comme étant l'un des rares témoins survivants ayant vu dès le début le déroulement de ces faits, elle dut faire une déposition. Je suis aujourd'hui très étonné qu'il ne semble avoir aucune trace de ces renseignements recueillis à chaud, si j'en juge par toutes les inexactitudes révélées en son temps par un bulletin d'Argentan et partiellement reprises dans le Réveil Normand du 18/08/2004.

Il est affirmé que l'un des soldats faisait chauffer son café (?) sur le marchepied. Faux : c'était près des roues arrière gauche, les pneus étant le point de départ de l'incendie. ►►

►► Quant aux « deux camarades occupés à faire le plein... » je pense qu'aussitôt le jerrican leur aurait explosé dans les mains et le réservoir se situant à droite, cette version semble donc relativement restreinte, de nombreux jerricanes reposaient souvent sur le pare-chocs avant des GMC, sur les côtes de la cabine, à l'arrière extérieur de celle-ci et même à travers le chargement, ce qui expliquerait la vitesse et la puissance avec lesquelles le feu a progressé (si c'est le cas ???).

A l'origine, une seule cause : celle du réchaud. Ils plaçaient dessus une grande gamelle métallique plate pour chauffer leur thé ou plus rarement leur café.

Quant au camion, je suis formel, il n'a jamais été déplacé, il était stationné à l'emplacement exact de la veille.

Le jeune garçon (8) pris par les américains sur les marches de sa maison et emmené de force au lavoir...cela est absolument faux. Cet ami sera présent pour le soixantième anniversaire. Il pourra expliquer qu'il s'est tenu là sans but précis et de son plein gré. A son retour, le malheureux a retrouvé sa maison écroulée en feu : son père, sa mère et ses deux frères gisaient sous les décombres.

Certains affirment posséder des cartes postales de cette catastrophe prises en 1944, en fait elles sont de 1948. À cette date les ruines avaient été en grande partie déblayées. Lors du tournage du film « Manon » d'H.G Clouzot, l'imprimeur local (9) profita de la mise en valeur des ruines restantes avec quelques tas de pierres et divers décors pour faire tirer quelques clichés.

Tous ceux qui ont vécu ce drame effroyable gardent en eux une plaie profonde, tous repensent à ces innocentes victimes. N'oublions pas les peines engendrées, les deuils, les blessés et les drames familiaux qui en résultèrent.

Cette catastrophe ne semble pas avoir été prise en considération par les pouvoirs publics et les autorités américaines pourtant responsables de cet accident stupide et combien meurtrier ! Certes, la période abondait en catastrophes, la guerre n'était pas terminée. Nous avons l'impression amère d'être de toute part délaissés, abandonnés même !

Les démarches et les relances effectuées avec obstination, ne serait-ce que pour obtenir la construction de modeste baraquements notamment, le prouvent.

Heureusement, la solidarité a joué. Du fond du cœur je remercie les personnes désintéressées (10) qui ont eu la gentillesse d'héberger plusieurs mois ma famille et de nous aider à surmonter cette épreuve. ■

Michel POUILLAIN

Liste des personnes citées dans le témoignage de Michel POUILLAIN :

- (1) Michel Jouaux
- (2) Mr Pigre, maréchal ferrant, et Mr Chesret, fils des épiciers
- (3) Mme Malherbe, gérante de l'Economique
- (4) Sœur Rachel
- (5) Mme Launay, son mari avait également perdu une jambe
- (6) Mme Pierre Hurel née Madeleine Thorin
- (7) Charcuterie Chéron
- (8) Mr Robert Jouaux, 14 ans en 1944
- (9) Mr Niaux, imprimeur
- (10) Mr. Mme George Quentin, éleveurs à « La Barre »



*Deux clichés inédits de 1945, partagé par un certain Paul Contant.
A droite, les baraquements provisoires n'étaient pas encore installés*

